

Adresse à celles et ceux qui ambitionnent de présider aux destinées de la Ville de Périgueux à compter de mars 2026

Créée en 1988 par quelques personnes passionnées de cinéma Art & Essai, l'association Ciné Cinéma de Périgueux a vite trouvé sa place dans le paysage culturel local en proposant au sein du cinéma Marignan-CGR du cours Montaigne une programmation originale associant plaisir et vocation pédagogique, curiosité et ouverture d'esprit.

A partir des années 2000, elle a, à la fois :

- suivi le transfert du cinéma vers la Place Francheville avec la création du multiplexe CAP Cinéma repris ensuite par CGR,
- professionnalisé son activité en recrutant un programmeur puis une médiatrice.

Aujourd'hui, Ciné Cinéma constitue une des plus importantes associations culturelles de l'agglomération avec plus de 850 adhérents. Tout au long de l'année, elle propose près de 400 films en version originale (soit les deux tiers du total des films projetés au CGR) assurant ainsi la diversité de l'offre cinématographique à Périgueux. Son activité touche 45.000 spectateurs par an dont 20.000 scolaires. Elle est marquée par un fort ancrage local caractérisé par l'organisation chaque année de 80 soirées thématiques organisées en partenariat avec le milieu associatif et les institutions publiques locales. Elle est identifiée sur la ville comme l'acteur majeur de l'éducation aux images et assure à ce titre des missions s'apparentant à des obligations de service public.

Soutenue depuis sa création par la Ville de Périgueux, Ciné Cinéma bénéficie également de la reconnaissance des services de l'État (Préfecture, Éducation Nationale, DRAC...), du Conseil Régional (au travers de l'association CINA- Cinémas indépendants de Nouvelle-Aquitaine), du Conseil Départemental de la Dordogne et de l'Agglomération de Périgueux.

Elle est désormais confrontée à deux défis :

- d'abord assurer, dans un contexte de réduction des financements publics, la pérennité de ses activités et des emplois salariés qui les rendent possibles,

- ensuite créer les conditions lui permettant de disposer d'un lieu propre lui assurant une vraie visibilité et ouvrant de nouveaux développements.

Pour cela, deux hypothèses sont travaillées par l'association :

- œuvrer à un renforcement du partenariat avec CGR et la Ville pour la mise à disposition et l'aménagement d'une des deux cellules commerciales vides du multiplexe afin d'y installer les bureaux de Ciné Cinéma et de créer une salle de médiation ainsi qu'une cafétéria associative,

- à défaut, programmer la réalisation d'un cinéma municipal d'Art & Essai à 3 salles sur le modèle existant à Agen, ville aux caractéristiques comparables à Périgueux.

Mars 2026 sera le temps des élections municipales et donc du débat public sur les projets portés par les différentes équipes candidates.

A l'heure où l'idée de promouvoir la culture comme moyen d'émancipation individuelle et de lien social semble ne plus faire consensus, au moment où le flux incessant d'informations brouille les repères entre vérité et mensonge, soutenir à Périgueux le cinéma d'Art & Essai et le travail d'éducation aux images en direction du public jeune est une question d'intérêt public associant plaisir de la découverte, ouverture aux autres et au monde et capacité à se construire un regard critique sur les images.

Par la présente résolution, l'association Ciné Cinéma interpelle celles et ceux qui ambitionnent d'accéder aux responsabilités de gestion de la Ville en leur demandant d'exposer clairement leurs intentions quant au développement du cinéma Art & Essai à Périgueux sur la durée de la prochaine mandature municipale (2026-2032).